

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – BP 50002 – 62452 – BAPAUME CEDEX



Délibération 2013-101 du 27 Mai 2013

L'an deux mil treize, le vingt sept mai à dix neuf heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Sud-ARTOIS s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut à BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul DELEVOYE, Président, conformément à la convocation qui lui avait été faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaient présents : Tous les Membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés :

Mmes Odile CONSTANT – Josiane STORET – Maud LACMENT – Chrystèle LECTEZ – Evelyne DROMART

MM. Julien MAHIEU - Yves MARECHAL – Bernard SEGERS – Yves BONNERRE – Eric REMY – Eugène LEFEBVRE – Philippe GORGUET – Jean-Marie PLESSIET – Lucien CORBEAU – Albert DOBOEUF - Pierre COLLE – Serge NACRY – Jean-Noël MENAGE – François KOLAZA – Jean-Charles DERUE – Philippe LEFORT – Xavier LEROUX – Lionel ANTINORI – Gabriel TRANNIN – Jean-Marie BLAISE – Michel POUILLAUDE – Daniel BEDU

Yves MARECHAL absent et excusé, a été suppléé par Me Fabienne DERANCOURT
Lucien CORBEAU absent et excusé, a été suppléé par Mme Carole TOURBEZ
Albert DOBOEUF absent et excusé, a été suppléé par M. Jacques WEEXSTEEN
Jean-Noël MENAGE absent et excusé, a été suppléé par M. Richard PARSY
Philippe LEFORT absent et excusé, a été suppléé par M. Dominique LEMAIRE
Jean-Marie BLAISE absent et excusé a été suppléé par M. Jean-François BERTIN
Michel POUILLAUDE absent et excusé a été suppléé par M. Jean-Paul LEBRET
Daniel BEDU absent et excusé a été suppléé par M. Régis RICHARD

Jean-Charles DERUE absent excusé a donné pouvoir à M. Bruno DUVERGE
Chrystèle LECTEZ absente excusée a donné pouvoir à M. Michel LALISSE

Objet : Association du Pays d'Artois– Désignation des représentants de la collectivité

La séance ouverte, Monsieur Le Président expose au Conseil de Communauté l'adhésion de la Collectivité à l'Association du Pays d'Artois.

Suite à la mise en œuvre de la réforme des territoires, de profondes modifications sont intervenues parmi les collectivités adhérentes à l'Association du Pays d'Artois, notamment pour ce qui concerne notre territoire puisque celui-ci était représenté par 3 collectivités dans ladite association alors que désormais, il ne reste plus qu'une collectivité.

Monsieur Le Président expose ensuite les nouvelles dispositions statutaires de cette association qui ont été approuvées le 22 avril dernier, par l'assemblée générale de l'association et qui modifient les règles de représentativité.

Monsieur Le Président précise que la Communauté de Communes du Sud-Artois sera désormais représentée dans l'assemblée générale de l'association par le Président de la collectivité ou son représentant et 4 élus désignés par le Conseil de Communauté.

Le bureau de l'association sera quand à lui composé d'élus désignés parmi les membres de l'assemblée générale. La Communauté de Communes sera représentée dans le bureau par le Président ou son représentant et un autre élu.

Monsieur Le Président propose en conséquence au Conseil de Communauté de désigner les représentants appelés à siéger à l'assemblée générale de ladite association.

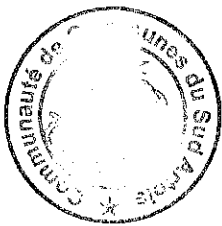
Après appel de candidature, et vote à bulletins secrets. Sont désignés à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Monsieur Jean-Jacques COTTEL représentant le Président de la Communauté de Communes
- Mesdames THEBAUT et DROMART Vice-Présidentes
- Messieurs Bruno DUVERGE et Daniel TABARY respectivement Vice-Président et Conseiller Communautaire, délégués membres du bureau

Sont désignés pour représenter la collectivité au sein du Bureau de l'association Monsieur COTTEL représentant le Président de la collectivité et Monsieur DUVERGE Vice-Président.

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 29 mai et transmission en Préfecture le 29 mai 2013.

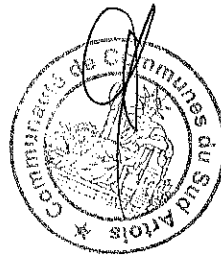
Pour extrait conforme.



Certifié et rendu exécutoire par affichage
Le 29 mai et transmission
en Préfecture le 29 mai 2013.

Le Président,

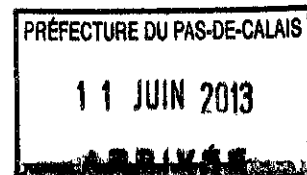
Jean-Paul DELEVOYE



Le Président,

Jean-Paul DELEVOYE

2013-101 27/05/2013 DEL
ASSOCIATION DU PAYS D'ARTOIS - DELEGUES



PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
Direction des Collectivités Locales

11 JUN 2013

ARRIVÉE